

methodologie du cas pratique

Par **Oda62**, le **11/02/2009** à **18:43**

re bonjour

pourriez vous m'indiquer la méthode du cas pratique en réalisant un plan que mettre dans l'intro?

dans les parties comment faut il faire?

j'ai eu l'habitude de les faire sans plan mais la je dois faire un plan mais on ne nous pas appris la méthode du cas pratique en réalisant un plan

merci beaucoup

Par **Ishou**, le **11/02/2009** à **19:07**

Bonjour, recherchez dans la partie Méthoologie

Par **mathou**, le **11/02/2009** à **19:45**

Bonsoir,

Même chose qu'Ishou ^{wink} Rends toi ici : <http://forum.juristudiant.com/viewforum.php?f=35> et cherche les sujets qui traitent du cas pratique - pas seulement pour la première page. Utilise également le moteur de recherche du forum pour taper " cas pratique " et " plan ", tu devrais trouver les sujets hors section méthodologie.

Mais grosso modo, il n'y a pas à se prendre la tête. Le cas pratique avec plan n'est pas une dissertation, donc pas la peine de réfléchir à une thématique compliquée ou de comptabiliser les sous parties et les sous sous parties...

L'introduction est la même que dans un cas pratique sans plan. La différence entre les deux, c'est que le cas avec plan est plus propre, et plus clair, puisque les différentes parties sont apparentes.

Tu consacres une partie pour chaque problème, par exemple (intitulés bidons valant pour illustration) :

I - la question de la mise en oeuvre de la responsabilité de monsieur X

A - conditions

B - conséquence : indemnisation / exonération, etc...

Au tout début je n'aimais pas, mais depuis plusieurs années je fais systématiquement des cas avec plans, c'est beaucoup plus simple.

Par **Oda62**, le **12/02/2009** à **14:00**

MERCI BEAUCOUP, oui pour moi dans ce cas pratique je trouve que le plan est beaucoup plus facile, il apparaît logique!!

merci de votre aide!